

La 17^{ème} Soirée Dialogue a eu lieu 15 septembre. Vous pouvez lire le résumé ci-dessous

Soirée Dialogue du 15 septembre « Démocratie – pour qui ? » avec Jorge Cancio de l'Action Quatre Quarts et membre du comité de l'initiative pour la démocratie

Le 15 septembre est la journée de la démocratie. A cette occasion, l'exposition audio « Voi.es.x de résistance » a été présentée du 13 au 16 septembre à MULTIMONDO. Cette exposition est un projet sonore qui donne la parole à des « personnes requérantes d'asile dans le canton de Vaud. Elles nous donnent leurs points de vue sur leur situation ainsi que des pistes pour penser une meilleure cohésion sociale. »¹ En tant que personnes parmi les plus exclues de la démocratie, elles ont ainsi obtenu une place centrale dans la réflexion sur la démocratie.

La soirée Dialogue en elle-même portait sur le thème « Démocratie – pour qui ? ». Jorge Cancio, Biennois de choix originaire de Fislisbach (Argovie), était l'invité de la soirée. C'est une « personne avec des histoires de migration », comme il le dit, juriste de formation, intéressé par la politique et membre du comité de l'Action Quatre Quarts, qui a lancé l'initiative pour la démocratie en mai 2023.

Pour commencer, les personnes présentes ont partagées ce qu'elles entendaient par « démocratie » : le respect des idées de chacun.e ; l'égalité des droits et des devoirs ; les citoyen.ne.s déterminent les règles de la société ; la liberté de penser/de parler sans crainte ; l'égalité des droits entre hommes* et femmes* ; le vote/le droit de voter ; trop dépendant des finances ; lié à une constitution/garanti par le gouvernement (et non par une seule personne) ; la liberté de circulation à l'intérieur du pays. La démocratie est ainsi un sujet abordé dans l'exposition sonore. Voici un extrait transcrit de ce que dit une personne sur la démocratie (la personne s'exprime en tigrinya) :

- « Ici, c'est respectueux, c'est une démocratie. Mais elle est où ? Moi je ne la vois pas. »
- « Toi tu ne vois pas la démocratie. »
- « C'est quoi pour toi la démocratie ? »

- « Il dit que c'est d'être libre de (pouvoir) dire tout ce que tu veux, de faire tout ce que tu veux faire, sans (faire) de mal à quelqu'un. »²

Jorge Cancio a ensuite expliqué un résumé historique du concept de démocratie. Le mot est composé de *demos* (peuple) et de *kratos* (force, pouvoir, domination). Chez les Grecs de l'Antiquité, la démocratie était marquée par l'exclusion et seuls certains hommes étaient impliqués dans les décisions. Par la suite, le concept de démocratie n'a joué aucun rôle pendant longtemps et a repris de l'importance au 19^e siècle avec Abraham Lincoln aux États-Unis avec son discours *...government of the people, by the people, for the people...* (gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple). Mais à l'époque aussi, le peuple ne désignait que certaines personnes, à savoir des hommes *blancs* et riches. Il a donc fallu mener plusieurs combats pour inclure les pauvres, la classe ouvrière, les non-chrétiens, les femmes, et la limite d'âge était au début de 25 ans, puis de 21 ans et maintenant de 18 ans. Aujourd'hui, en Suisse, des discussions sont en cours pour l'abaisser encore à 16 ans.

¹ <https://www.associationreliefs.ch/projets/voi-es-x-de-resistance/>

²

La démocratie est donc toujours liée à la question de savoir *qui* est considéré comme le peuple, et pour cela, la citoyenneté est un instrument central.

En Suisse aussi, on a sans cesse renégocié pour savoir qui avait le droit de participer aux décisions. Au début, comme aux États-Unis, il y avait des hommes chrétiens et riches. Après un accord commercial conclu avec la France, selon lequel les citoyens français pouvaient s'installer en Suisse quelle que soit leur appartenance religieuse (y compris les juifs par exemple), les juifs suisses ont obtenu les mêmes droits que les chrétiens suisses (sinon, les juifs français auraient eu plus de droits que les juifs suisses). Les femmes n'ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité qu'en 1971, un peu plus de 100 ans après les premières revendications. Dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, il a fallu attendre 20 ans de plus pour que les femmes puissent voter pour la première fois après une décision du Tribunal fédéral en 1991.

Au début de la démocratie suisse, selon Jorge Cancio, environ $\frac{1}{4}$ de la population pouvait donc participer aux décisions. Aujourd'hui, c'est environ $\frac{3}{4}$ de la population. L'association Action Quatre Quarts, issue de la société civile et indépendante des partis, s'engage, comme son nom l'indique, pour que les $\frac{4}{4}$ de la population puissent participer aux décisions, dans l'esprit d'une démocratie dans laquelle ceux et celles qui sont concerné.e.s peuvent participer aux décisions. Un premier pas dans cette direction c'est l'initiative populaire fédérale « Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie) ». Celle-ci demande que puissent se faire naturaliser les personnes qui : a) séjourne légalement en Suisse depuis cinq ans, b) n'a pas été condamné à une peine privative de liberté de longue durée, c) ne met pas en danger la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse, et d) possède des connaissances de base dans une langue nationale. A cet égard, il est également important de changer de paradigme et de passer d'une situation de demande à un *droit* à la naturalisation. Les critères doivent donc être les mêmes dans toute la Suisse.

Actuellement, les critères peuvent varier d'une commune à l'autre, ce qui peut être suffisant dans une commune peut être insuffisant dans une autre. En Europe, la Suisse a les conditions les plus difficiles pour la naturalisation et est probablement l'un des seuls pays à parler d'étrangers de la troisième génération. Jorge Cancio affirme que la Suisse « produit des étrangèr.e.s » car la 2e et même la 3e génération doivent toujours déposer une demande de naturalisation. Les personnes de la 2e et de la 3e génération deviendraient ainsi des « étrangèr.e.s de papier » (Papierlausländer:innen).

Les raisons pour lesquelles des personnes ne se font pas naturaliser aujourd'hui alors qu'elles rempliraient formellement les critères sont multiples. Certain.e.s disent avoir peur de la procédure, par exemple parce qu'ils ou elles doivent se présenter devant un comité de la commune ; d'autres ont souvent déménagé et ne remplissent pas les conditions de durée de résidence à leur domicile actuel (même s'ils ou elles ont clairement vécu assez longtemps en Suisse); pour d'autres, la naturalisation est tout simplement trop chère ; d'autres encore ne trouvent pas normal de devoir faire leurs preuves, de devoir déposer une demande, d'espérer la bienveillance des examinateur.trice.s alors qu'ils ou elles ont passé toute leur vie en Suisse et ne connaissent rien d'autre.

Il est également important de noter que la naturalisation ne donne pas seulement la possibilité de voter et d'être élu, mais offre également la sécurité de séjour et donc un soulagement mental. De même, il convient d'ajouter que la participation politique est également possible – et importante – en dehors des votations et des élections.

Plus d'information sur l'initiative pour la démocratie : <https://democratie-initiative.ch/>